



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 JANVIER 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 janvier 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 janvier 2010

PARC DES EXPOSITIONS - GRATUITÉ
EXCEPTIONNELLE ACCORDÉE À
L'ASSOCIATION FRANÇAISE CONTRE LES
MYOPATHIES

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
21 janvier 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Aurélien MANSART -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Delphine PAGE

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard BARE - Mme Françoise BILLY

PARC EXPO FOIRE

**PARC DES EXPOSITIONS - GRATUITÉ EXCEPTIONNELLE
ACCORDÉE À L'ASSOCIATION FRANÇAISE CONTRE LES
MYOPATHIES**

Monsieur Jean-Claude SUREAU Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le samedi 5 décembre 2009, l'Association Française contre les Myopathies a organisé, en partenariat avec les associations niortaises « les 12-14 » et « SEP Fors », l'animation « courir pour le Téléthon ».

Dans le cadre de cette action, la Ville de Niort souhaite accompagner cette initiative en accordant la gratuité de la mise à disposition du matériel (« Dallot »).

Le coût du matériel mis à disposition est évalué à 61,41 € hors taxe.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Accorder la mise à disposition gracieuse du matériel « Dallot » pour l'organisation de l'animation « courir pour le Téléthon », qui s'est déroulée le samedi 5 décembre 2009.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Claude SUREAU